



- Démarche RSE (*) et adhésion à une charte écoresponsable élaborée en commun avec la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) :

Nous allons communiquer sur le thème : "Le Critérium des Cévennes, un évènement écoresponsable" et "Le Critérium des Cévennes s'inscrit dans la nécessaire transition énergétique; il est en route vers la neutralité carbone".

Objectif final : obtenir un label "Eco Manifestations", validé par la mise en place d'actions concrètes dans toutes les sphères de l'organisation visant la réduction de l'empreinte carbone du Critérium des Cévennes.

Pour ce faire, nous allons formaliser sous la forme d'une charte écoresponsable commune à toutes les 9 épreuves du Championnat de France des Rallyes 1ère division toutes une série d'actions qui se sont progressivement mise en place année après année :

- envoi à toutes les communes concernées du dossier "Natura 2000" élaboré chaque année, notamment en raison de la proximité d'une partie du parcours avec le Parc National des Cévennes.
- dématérialisation progressive de tous les documents à destination des concurrents et des officiels et commissaires via notre site -www.asa-herault.com- et nos réseaux sociaux : "asa-herault officiel" et "critérium des cévennes officiel" (liste des engagés, heures de convocation aux vérifications techniques de la conformité des véhicules, plans, cartes du parcours et des ES, Itinéraires et Horaires, road-book, additifs et communiqués, ...). Pour tout le reste, utilisation de papier recyclé éco-label.
- nettoyage systématique des routes et abords des ES après l'épreuve et tri systématique des déchets au niveau des différents parcs situés à Montpellier, Le Vigan, Ganges, St Hippolyte du Fort et St Mathieu de Trévières.
- en termes d'alimentation, partenaires exclusivement locaux, travaillant en circuits courts et utilisant de plus en plus de la vaisselle recyclable
- électrification progressive de l'ensemble des structures d'assistance au Parc d'assistance de façon à supprimer de plus en plus l'utilisation de groupes électrogènes
- l'ASA Hérault est depuis 3 années membre actif de l'association "France-Hydrogène", en route vers la transition énergétique et l'utilisation de carburant entièrement décarboné.



Pour 2023, nos actions et objectifs vont être renforcés comme suit :

- utilisation de plus en plus importante de véhicules hybrides et électriques au sein des véhicules d'encadrement et d'organisation de l'épreuve.

- **établissement par un organisme officiel mandaté par la FFSA du bilan carbone de notre manifestation et comparaison avec le bilan carbone d'autres manifestations sportives d'autres sports**

- sont envisagés également :

(a) la participation financière de l'ASA Hérault à des campagnes de plantations d'arbres, capteurs de CO2

(b) la participation financière de l'ASA Hérault à l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans des communes cévenoles traversées par le rallye.

(*) La **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE) est définie par la commission européenne comme « l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».

Mettre en place une démarche RSE consiste à établir un plan d'action en vue de répondre aux enjeux de développement durable. Cette démarche vertueuse, ciblant dans un premier temps les entreprises, peut (doit ?) être mise en place également par les associations loi 1901 (à activités dites non commerciales).

Le fait d'adopter une telle démarche est considérée par les collectivités territoriales comme extrêmement positif et permet de gommer en partie l'impact polluant et anti-écologique auquel on associe de plus en plus systématiquement le sport automobile.

Montpellier, le 27 mars 2023

Alain SZAFARCZYK, Président ASA Hérault